

SAINTE-VINCENT-DE-REINS
BULLETIN MUNICIPAL



Travaux de l'église de Janvier à Avril 2000

N° 17 - Août 2000

Le Mot du Maire

Il y a trente huit ans je venais travailler aux « Filatures » après mon service militaire.

Il y a vingt quatre ans vous m'élisiez au Conseil Municipal puis les Conseillers au poste de Maire.

J'ai découvert Saint-Vincent et vous tous au long de ces années. J'ai donné à ce village du temps, de la volonté, de la patience, un peu d'impatience – bref je l'ai aimé.

Ce village de par sa diversité, de par le caractère de ses habitants, de par sa nature m'a passionné. J'ai essayé de la mettre à jour pour l'an 2000 par ses équipements, par ses chemins, par ses structures culturelles et sportives. J'ai certainement aux yeux de certains été trop vite, aux yeux d'autres trop lentement ; je m'en excuse.

Toujours expliquer, toujours dialoguer, voilà la seule vérité, la seule ligne de conduite à avoir.

« Pour être de son temps il faut avoir le sens du passé » telle doit être la devise de tout homme entreprenant pour respecter hier et voir demain.

J'ai beaucoup apprécié les Saint-Vincentais dans notre travail commun et notamment tous ceux qui ont participé à la vie communale.

Les bulletins municipaux se succèdent au fur et à mesure des années et je pense qu'il est sage que dans l'avenir un autre vous parle et développe Saint-Vincent.

Soyez sûr que Saint-Vincent reste et restera ma passion et que je ferai tout pour que ce village soit encore plus beau, plus fort demain ne refusant jamais mon aide à ceux qui me succéderont pour que les hommes et les femmes de Saint-Vincent soient plus heureux demain.

De tout cœur Vive Saint-Vincent-de-Reins
Lucien DEVEAUX

Conseil Municipal :

Maire : Lucien DEVEAUX

1^{er} Adjoint : Joseph MARCHAND

2^{ème} Adjoint : Pierre DUMOULIN

3^{ème} Adjoint : Raymonde DUDU

Daniel CATHELAND. Michel CHAMPALLE. Louis VADEBOIN. Marius AULAS. Christian JACQUET. Jeannine GOUTTENOIRE. Daniel RAFFIN. Christiane CHAMPALLE. Martine SALINAS. Michel FOUGERARD. Monique CORGIE.

Employés Municipaux :

Secrétaire de Mairie : Mireille NUNO

Agent administratif : Stéphanie JACQUET

Agent d'entretien : Dominique DUCROS

Agent d'entretien (cantine) : Martine PERRIN

Registres paroissiaux et communaux

Comme vous le savez nous mettons sur informatique les renseignements donnés par les registres paroissiaux et ce depuis 1692 (Naissances, mariages, décès).

Nous avons effectué ce travail pour les années 1692 à 1792. Il nous reste à faire de 1793 à 1900.

Voici un exemple pour l'année 1790. Listes imprimées par ordre de date.

le baptême	Année	Prénoms	Sexe	Prénom du Père	Nom du père	Prénom de la mère	Nom de la mère
janvier	1790	Jean Claude	M	Pierre	BOGNIAU	Claudine	CHIGNIE
janvier	1790	Claudine	F	Philibert	BUTOT	Michelle	BOUJOT
janvier	1790	Claudine	F	Claude Marie	TERRASSE	Marguerite	TERRIE
janvier	1790	Jean Claude	M	Pierre Marie	BELUZE	Claudine	BALAGUY
janvier	1790	Denis	M	Antoine	TRAMBOUZE	Claudine	TERRASSE
janvier	1790	Françoise	F	Jean Claude	MONTIBERT	Marie	DUBUIS
janvier	1790	Benoite	F	Charle	BILLET	Françoise	TRONCY
février	1790	Claudine	F	Claude	PLACE	Claudine	FARJETTON
février	1790	Simon	M	Jean Marie	GOINE	Benoite	BOTTON
février	1790	Pierre Marie	M	Jean Antoine	LONGIERE	Jeanne Marie	LONGIERE
février	1790	Jean	M	Jean Claude	GIRAUD	Catherine	TERRASSE
5 mars	1790	Benoite Marie	F	Pierre	LACROIX	Marie	DEVILLE
5 mars	1790	Jean Louis	M	Claude	BERTINIER	Jeanne Marie	APPARCET
3 mars	1790	Pierre Marie	M	Benoit	PLASSE	Françoise	BEAUJEU
5 avril	1790	Simon	M	Jean	OVIZE	Marie	GOINE
1 avril	1790	Claudine	F	Pierre	GUILLET	Jeanne	LONGIERE
1 avril	1790	Jean Marie	M	Joseph	VERMOREL	Françoise Claudine	GONNET
4 avril	1790	Louise	F	Claude	PLACE	Claudine	PHILIBERT
5 avril	1790	Antoinette	F	Pierre	TERRASSE	Jeanne	GOINE
1 avril	1790	Benoite	F	Claude	FAVRE	Françoise	MARCHAND
6 mai	1790	Jeanne	F	Pierre	CHAMPALE	Jeanne Françoise	GUEPPE
2 juin	1790	Philibert	M	Claude	DIOT	Françoise	COMBE
juillet	1790	Antoine	M	Claude	BOUJOT	Jeanne Marie	DESSEIGNE
juillet	1790	Claude Marie	M	Louis	PERRAT	Jeanne Marie	CHERPIN
juillet	1790	Claude	M	Louis	CHAMPALE	Etiennette	VERMOREL
5 août	1790	Claude	M	Antoine	NONFOUX	Jeanne Marie	LACROIX
5 août	1790	Pierre Marie	M	Benoit	MONTIBERT	Jeanne	PLASSE
3 août	1790	Jean Claude	M	Benoit	VERMOREL	Benoite	DELPHIN
5 août	1790	Claudine Marie	F	Jean Claude	VERMOREL	Jeanne Marie	TERRASSE
4 août	1790	Benoit	M	François	PHILIBERT	Anne	CHERPIN
5 août	1790	Paul	M	Barthélémy	RICOTIER	Jeanne Marie	LONGIERE
septembre	1790	Joseph	M	Etienne	PHILIPPE	Marie Anne	PLASSE
septembre	1790	Simon	M	Claude Marie	COLAS	Claudine	CHOVATEL
septembre	1790	Etienne	M	Claude	CHEVROT	Jeanne	PHILIPPE
octobre	1790	Jean François	M	Pierre	ROLIN	Marie	MARCHAND
octobre	1790	Claudine	F	Claude	PHILIPPE	Jeanne Marie	LAPLUME
octobre	1790	Etienne	M	Jacque	FOUILLET	Claudine	RIVANET ?
octobre	1790	Andrée	F	Jean Claude	LAURENT	Jeanne Marie	MAGNIN
octobre	1790	Denis	M	Clément	ACCARIE	Anne	SILVESTRE
novembre	1790	Jeanne Marie	F	Jean Marie	PELOSSE	Marie	VALET
novembre	1790	Pierrette	F	Benoit Marie	MONTIBERT	Anne	CHALUMET
novembre	1790	Michelle	F	Simon	VALETY	Antoinette	GOYNE
novembre	1790	Jean Claude	M	Pierre	VERRIERE	Cécile	AUCLERC
novembre	1790	Antoinette	F	Claude Marie	PENIN	Antoinette	PLACE
décembre	1790	Jean Claude	M	Michel	ACCARIE	Jeanne	TERRASSE
décembre	1790	Louise	F	Pierre	PHILIPPE	Marguerite	BILLET
décembre	1790	Claudine	F	Jean	VERMOREL	Claudine	CHARRIN
décembre	1790	Claudine	F	Benoit	DUBUIS	Claudine	CHAMPALE
décembre	1790	Louise	F	Jacques	CHERPIN	Claudine	ST PAUL

Date de mariage	Année	Nom de l'époux	Prénoms	Nom de l'épouse	Prénoms
26 janvier	1790	VERMOREL	François	BERTHIE	Cécile
09 février	1790	DESCHAMPS	Jean Pierre	DE LA PLASSE	Marie Anne
11 février	1790	VERMOREL	Jean	CHANOIN	Claudine
15 février	1790	DESSEIGNE	Benoît	LACROIX	Pierrette
16 février	1790	DUBOST	Claude	ROLIN	Jeanne Marie
27 avril	1790	AULAS	Jean Marie	PELOUX	Jeanne
20 mai	1790	DIOT	Claude	FOUILLET	Françoise
01 juin	1790	CLAIRET	Philibert	CHABERT	Jeanne Marie
15 juin	1790	DESSEIGNET	Jean Antoine	BERTHIER	Jeanne Marie
30 juin	1790	PLACE	Pierre	VADON	Louise
01 juillet	1790	AUPROT	Christophle	DEPIERRE	Anne
01 juillet	1790	PHILIPPE	Simon	GOYNE	Marie
26 octobre	1790	MONTIBERT	Joseph	DEFAYE	Benoite
09 novembre	1790	TOMASSON	Antoine	COUTURIER	Marie

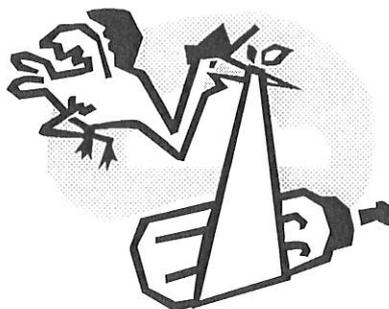
Date d'enterrement	Année	Prénoms	Nom	Age	Sexe	Prénoms	Conjoint Nom	Prénoms Père	Prénoms Mère	Nom
18 janvier	1790	une fille	PENIN		F			Louis	Antoinette	CHERPIN
11 février	1790	Pierre	FAVRE	50 ans	M					
15 février	1790	Claudine	GIRIN	2 ans 1/2	F			Barthélémy	Jeanne	BRECHARD
27 février	1790	Simon	VERDIER	20 ans	M					
01 mars	1790	Jean	VERDIER	55 ans	M					
08 avril	1790	un enfant	TRAMBOUZE					Denis	Pierrette	MONCORGIE
21 avril	1790	Marie	BAJAT	50 ans	F	Jean Antoine	DESSEIGNE			
10 mai	1790	Claudine	TERRASSE	3 mois	F			Claude	Marguerite	CLERET
11 mai	1790	Joseph	CARIE	17 ans	M			Paul		
11 mai	1790	Marie	PHILIPPE	48 ans	F	Jean	TERRASSE			
12 mai	1790	Claude	DUPERRON	7 ans	M			Joseph		
14 mai	1790	Jean Marie	DEPEY	8 mois	M			Jean Marie	Anne	ALIGNÉ
26 mai	1790	Jeanne	CHAMPALÉ	9 jours	F			Pierre	Jeanne Françoise	GUEPPE
03 juin	1790	un garçon	DEBRESSON		M			Jean Claude	Benoite	OVIZE
13 juillet	1790	Jean Claude	LONGIERE	42 ans	M					
30 juillet	1790	Marguerite	LACROIX	40 ans	F	Pierre	SAPPIN			
30 juillet	1790	Simon	OVIZE	4 mois	M			Jean	Marie	GOYNE
02 août	1790	Benoite	MINOT	2 ans	F			Claude	Anne	MINOT
17 septembre	1790	Louise Marie	VERMOREL	3 ans	F			Benoit	Benoite	DELPHIN
18 septembre	1790	Claude	DESSEIGNE	50 ans	M					
22 septembre	1790	Claude	PHILIPPE	18 ans	M			Benoit		
10 octobre	1790	Jeanne	VERMOREL	66 ans	F					
15 octobre	1790	Jean	BRUN	47 ans	M					
23 octobre	1790	Marie	GOYNE	28 ans	F					
25 octobre	1790	Etienne	FOUILLET	3 jours	M			Jacques	Claudine	VARIGAT
20 novembre	1790	Philibert	DIOT	3 ans	M			Claude	Françoise	FOUILLON
29 novembre	1790	Jean Claude	VERRIERE	1 jour	M			Pierre	Cécile	AUCLAIR
30 novembre	1790	Claudine	BRECHARD	6 mois	F			Philibert	Anne	ROLIN
01 décembre	1790	Marguerite	GIRIN	13 mois	F			Barthélémy	Jeanne	BRECHARD
02 décembre	1790	Cécile	AUCLAIR	32 ans	F	Pierre	VERRIERE			
09 décembre	1790	Benoit	CHAMPALÉ	82 ans	M					
28 décembre	1790	un enfant	AUGROS		M			Christophe	Anne	DEPIERRE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Année 1999

19 janvier TATERZYNSKI Salomé Jade
10 mars CHERPIN Maxence
29 avril MOURIZ Marine Océane
24 mai ROBIN Baptiste



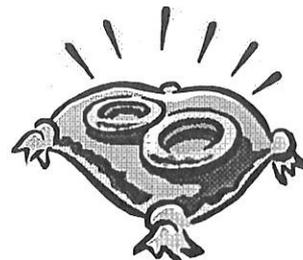
Année 2000

14 janvier MOISSONNIER Julie
26 mars PHILIPPE Pauline Christine
22 mai LEITA Hélène Christine
25 mai BONNETAIN Charles Henri Victor
31 mai SEITY Zacharie

MARIAGES

Année 1999

29 mai PICHOT Frédéric Noël et MARGET Christelle
31 juillet DUMOULIN Nicolas et PARCEL Florence Michelle
21 août LIVET Cédric Maurice et AULAS Marie-Laure
09 octobre GEOFFRAY Pierre et MERCIER Annick
13 novembre DUHAMEL André Pierre Marcel et ADAMO Jeanne



Année 2000

17 juin AHIHA Didier Philippe Hlakpo et DECORET Anne Patricia
24 juin COLLETTE Vincent François et VUACHET Céline Jacqueline Guylaine

DECES :

Année 1999

03 janvier SANLAVILLE Claudia Lucie Epouse VOUILLON
19 janvier CHABERT Marie Joséphe
17 février CHALON Paul Claude
16 mai VADEBOIN Jean-Paul
23 juillet SAINT-PAUL Augustin



Année 2000

18 avril MONTAGNON Antonia Epouse NOILLY
01 juillet DESSEIGNE Alexis Célestin

CLUB "NOTRE TEMPS"

Nous avons eu récemment le chagrin de perdre Madame Antonia NOILLY : une fidèle du club depuis de nombreuses années. C'était une très gentille personne, toujours contente. Nous garderons d'elle un très bon souvenir. Nous assurons Monsieur NOILLY de toute notre sympathie.

Au mois d'octobre, nous avons eu aussi beaucoup de chagrin lors du décès de Juliette DUFOUR : une autre excellente personne toujours souriante malgré la fatigue de ces dernières années. Toutes deux ne seront pas oubliées.

Nous avons été heureux d'accueillir à notre club Vincent et Yolande ALONZI qui sont venus s'installer au Bourg. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village en espérant qu'ils se plairont chez nous.

Pour fêter l'an 2000, nous sommes allés prendre un excellent repas à la Voisinée le 30 mars. Ce fut une bonne et agréable journée. Nous allons maintenant penser à la sortie de l'été.

Jacques PHILIPPE a laissé sa place de trésorier après de longues années de dévouement. Nous l'en remercions chaleureusement.

Le bureau s'établit comme suit :

Présidente : Madeleine PHILIPPE
Vice-Présidente : Juliette COUTURIER
Secrétaire : Robert LACOTE
Secrétaire adjointe : Marie-Claude LACHAIZE
Trésorière : Odette TRAMBOUZE
Trésorière adjointe : Marinette MERCIER

Les 3 et 4 septembre aura lieu notre petite fête annuelle. Nous espérons vous voir nombreux pour déguster café et gâteaux et passer un bon moment avec nous.

D'avance nous vous remercions.

GROUPE DE MARCHÉ



L'activité du groupe de marche se poursuit avec un nombre moyen de participants se situant autour de 40.

Le déroulement et la programmation des marches régionales ont été perturbés par la tempête dévastatrice de décembre. Elle a obstrué de nombreux chemins et rendu dangereux certains parcours. Bientôt tout devrait être dégagé pour la satisfaction des randonneurs.

Notre sortie 1999 à ST HAON LE CHATEL a été affectée par une pluie tenace. Dommage, car c'est un site remarquable et chargé d'histoire : chef lieu de région alors que ROANNE n'était qu'un village de pêcheurs.

De même, notre sortie pique-nique à Propières, village fleuri primé, a été ternie par les caprices de la météo. Grâce à la « maison de Pays » du Col de CRIE, nous avons trouvé un refuge salubre et la bonne humeur était au rendez-vous.

H. LACHAIZE



CLASSES EN "0"



Ce fut par une agréable journée que les zéros se sont lancés dans la Fête. Le rendez-vous était pris pour le 30 avril. 78 conscrits se retrouvaient dès 8 heures pour la remise des gibus et des cocardes ainsi que pour la traditionnelle photo de groupe. Tout ce petit monde s'ordonna et se dirigea vers 9 heures 30 pour le dépôt de la gerbe au cimetière suivi de la messe célébrée par le Père BRIDAY.

Puis ce fut le défilé, haut en couleur, dans les rues du village animé par la fanfare de SAINT VINCENT et celle de COUTOUVRE qui nous conduisit au terrain de basket pour le vin d'honneur offert par la municipalité. Vers 13 heures, invités et classards se rendaient à la salle polyvalente afin de se restaurer. Le repas était servi par Didier CROZIER d'Amplepuis. A la tombée de la nuit, une foule importante se regroupait autour du terrain de foot pour l'embrasement du biberon, du balai et de la madelon. Vers 22 heures, la sono des jeunes animait le bal organisé par les classes en « 1 », qui se terminait « très tôt » le lendemain matin.

Nous nous donnions rendez-vous pour le lundi direction le beaujolais : à 10 heures, tous étaient présents pour le départ. Déjeuner à St Jean d'Ardières, Visite du hameau du Vin, dégustation du beaujolais dans une cave particulière. Pour clore la journée un casse croûte nous attendait à la salle polyvalente. Tout le monde se quitta heureux et se donna rendez-vous dans cinq ans pour les demi-décades.

Reste à remercier ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette fête afin qu'elle soit digne des précédentes, et à l'image de celle des « 1 » qui nous en sommes sûrs sera elle aussi une réussite.



Le Bureau.

Pour rester dans la fête, un petit air de la chanson de la Classe en « O »
(Sur l'air de l'incendie de RIO)

Ensemble dans les rues du village
Avec nos habits rayonnants
Et notre cœur qui s'enflamme
Défilons tous en chantant
Il n'y a pas de temps à perdre
Pour fêter l'An 2000.....
Oui c'est pour ça qu'à St Vincent pendant ce temps là
Les conscrits se mettent à chanter
Ohé Ohé Ohé
Vive la classe de l'An 2000, An 2000, An 2000....
Toujours là pour faire la fête,
Vive la classe de l'An 2000, An 2000, An 2000....
Dans la joie et l'amitié
Ohé Ohé Ohé

A nos amies jolies conscrites
Offrons nos chants et nos bouquets
Et une danse sur la piste
Pour enflammer tous les parquets
Il n'y a pas de temps à perdre
Pour fêter l'An 2000.....
Oui c'est pour ça qu'à St Vincent pendant ce temps là
Les conscrits se mettent à chanter
Ohé Ohé Ohé
Vive la classe de l'An 2000, An 2000, An 2000...
Toujours là pour faire la fête,
Vive la classe de l'An 2000, An 2000, An 2000....
Dans la joie et l'amitié
Ohé Ohé Ohé

Pensons à nos amis conscrits
Qui aujourd'hui nous ont quittés
Pour eux soyons
Tous réunis
Pour témoigner notre amitié
Il n'y a pas de temps à perdre
Pour fêter l'An 2000
Oui c'est pour ça qu'à St Vincent pendant ce temps là
Les conscrits se mettent à chanter
Ohé Ohé Ohé
Vive la classe de l'An 2000, An 2000, An 2000....
Toujours là pour faire la fête,
Vive la classe de l'An 2000, An 2000, An 2000....
Dans la joie et l'amitié
Ohé Ohé Ohé

Saint-Vincent en chiffres

Evolution de la population, quelques recensements :

1801 : 990	1831 : 1.966	1836 : 2.771	1841 : 2.694
1876 : 2.388	1906 : 1.953	1921 : 1.403	1946 : 1.076
1982 : 757	1990 : 721 habitants		

Aujourd'hui : 662 Saint-Vincentais.

La population se répartit entre plusieurs hameaux et la campagne :

Le Bourg : 259 habitants

Regroupant : La Parelle – La lièvre – Le Mât – Lotissement OPAC – Les Près – Lotissement Le Replat – Bourg – Diurnay – Casse Froide.

Les Filatures : 232 habitants

Regroupant : La Goutte – Bruchevalière – Pont de la Côte – La Pierrasse – La Tuilière – Les Filatures – Sous le Bois – Hautes Filatures – Les Granges – Biesse – Goutte Romaine – Montoud.

Magny : 95 habitants

Regroupant : Le Grand Chemin- Les Marciaux – Les Noirs – Magny – Villette – Repierre.

Les écarts dans la campagne : 76 habitants

Regroupant : Le Cherpin – Le Laurent – Château Gaillard – La Plaine – Montmely – La Place – le Burdet – Les chaudures – Le Jovin – Plat de Cœur – Vermorel.

Détail de la population : 337 hommes et 325 femmes

De 0 à 19 ans	: 160
De 20 à 39 ans	: 155
De 40 à 59 ans	: 167
De 60 à 74 ans	: 128
75 ans et +	: 52

Habitat : 264 résidences principales - 119 résidences secondaires – 63 logements vacants.

Nombre de compteurs d'eau : 407

Voirie : 11 km de voies communales

72 km de voies rurales

Secteurs d'activités :

Textile :	250 salariés (tissages et confection)
Mécanique :	51 salariés
Artisanat :	10 artisans pour 30 salariés
Commerces :	13 commerces pour 16 salariés
Services :	13 salariés (enseignements – services municipaux et postaux)
Agriculteurs :	21 exploitations représentant 35 emplois

Soit environ **400 emplois.**

Altitude du village : Le Bourg est à 617 mètres

La superficie de la Commune est de 1.387 ha 23 a 00 ca.

Terres	102 ha 07 a 98 ca	
Prés	529 ha 82 a 97 ca	
Bois	602 ha 16 a 73 ca	
	Dont Futaies résineuses	398 ha 07 a 97 ca
	Taillis sous futaies	81 ha 84 a 75 ca
	Taillis simples	122 ha 24 a 01 ca
Landes	38 ha 80 a 36 ca	
Eaux	1 ha 37 a 93 ca	
Jardins	9 ha 78 a 87 ca	
Terrains d'agrément	2 ha 41 a 40 ca	
Sols	37 ha 73 a 29 ca	
Contenance non cadastrée	63 ha 03 a 47 ca	

Taxe Professionnelle – Matrice de 1999

Le Bourg

Banque	CA CE
Vente Pizzas	BAJAS Christiane
Alimentation	BISSUEL Sylviane
Médecin	BONY Marie-Thérèse
Menuiserie	CHAMPALLE Bernard
Vente combustibles	ROBIN et Fils
Carrosserie station	CORGIE Jean Jacques
Café restaurant	FOUGERARD Ginette
Travaux forestiers	FOUGERARD Eric
Cabinet infirmier	PLASSE Isabelle
Café casse croûte	PLASSE Alain
Pharmacie	RAUBALY Marc
Négoce textiles	VAL REINS Diffusion

Les Marciaux

Coiffure à domicile	DENIS Marie Claude
Nettoyage général	LABROSSE Philippe

Les Chaudures

Négoce compositions alimentaires	BERRODIER Pakline
----------------------------------	-------------------

Le Laurent

Infirmière	DUMOULIN Simone
Electricité Générale	GAUGAIN Jacques

Les Noirs

Bûcheron	DERESSE Joannès
----------	-----------------

Distribution d'eau	S.D.E.I.
--------------------	----------

Les Filatures

Négoce textiles	ACTUATEX
Boucherie charcuterie	DARPHIN Bernard
Tissage de coton	DEVEAUX
Distributeur d'énergie	EDF
Horticulteur	GARDET Frères
Pâtisserie Confiseur	LIVET Pierre
Café restaurant	PERRAS Rachel

Magny

Chaudronnerie	MUGUET GRIZARD
Mécanique automobile	BONNETAIN Patrick
Fabrication réparation machines	GRIZARD Frères
Café restaurant	RIPOLLI Jean Pierre
Plomberie	TEILLARD René

Le Pont de la Côte

Transport de voyageurs	Rhône Nord Autocars
------------------------	---------------------

La Lièvre

Travaux forestiers	FOUGERARD Michel
--------------------	------------------

Les Granges

Nettoyage	PERRAS
Abattage de bestiaux	VALLET Gilbert

La Tuilière

Confection	AULAS et Fils
Vente articles textiles	JPP Diffusion

Télédiffusion de France	T.D.F.
-------------------------	--------

BUDGET COMMUNAL 2000

D'où vient l'argent :

Etat :	563.090
Intercommunalité :	822.961
Impôts et taxes :	660.564 (dont 618.064 de taxe communale)
Locations immeubles communaux :	187.200
Recettes exceptionnelles pour l'église :	316.200
Vente de biens :	57.900
<u>Soit un total de :</u>	2 607.915

Qu'à t'on fait avec ce budget !

- Vie de tous les jours (fonctionnement)

Fournitures :	340.200 (Eau – Electricité – Carburants – Combustibles – fournitures)
Entretien :	372.050 (Bâtiments – terrains – voies – matériel)
Personnel :	557.700 (Communal - formation - indemnités honoraires Elus)
Ecole :	306.500
(Personnel – Subvention – Eau – Electricité – Combustibles – Fournitures scolaires)	
Bibliothèque :	14.000 (Livres et cassettes)
Fêtes – frais postaux – téléphone – fax :	34.160
Impôts et taxes :	36.765
Subventions diverses :	29.000
Remboursement des emprunts :	419.000
Cotisations service incendie :	83.640
Cotisation syndicat électricité :	56.000

- Dépenses d'investissement

Dépose d'appuis télécoms :	4.000
Cimetière :	22.000
Salle polyvalente :	34.000
Eglise :	245.000
Provision pour dépenses imprévues :	53.900
<u>Soit un total de :</u>	2 607.915

Des travaux sont en cours, les prévisions ont été faites lors des précédents budgets mais ne sont pas encore achevés :

Etude hydraulique

Acquisition matériel de voirie – panneaux de signalisation – mobilier

Travaux boulevard du Nord : parking

Travaux de bâtiments

Aire de loisirs pour les jeunes enfants

Au 31 décembre 2000

Il nous restera à rembourser en emprunts :

En 2001 : 396.000 F – 2002 : 90.000 F – 2003 : 32.000 F – 2004 : 22.000 F – 2005/2006/2007 : 5.800 F.

Soit un total de 557.400 Francs

La Communauté de Communes doit nous rembourser sur ces emprunts :

En 2001 : 78.000 F – 2002 : 78.000 F – 2003 : 25.000 F – 2004 : 15.000 F

Soit un total de 196.000 Francs

L'état doit nous reverser au titre de la TVA

En 2001 : 28.000 F (Dépenses d'investissement de 1999)

En 2002 : 313.000 F (Dépenses d'investissement de 2000)

Soit un total de 341.000 Francs

Notre dette au 1^{er} janvier 2001 est donc de 20.400 Francs pour l'avenir.

LES IMPOTS LOCAUX 1999

La taxe d'habitation payée par les habitants (locataire ou propriétaire occupant) de Saint-Vincent-de-Reins a été de **205.917 Francs**. Cette imposition a été perçue au profit de :

La commune pour	110.255 F
Les syndicats pour	4.651 F
Pour l'intercommunalité :	0 F
Le département pour	69.989 F
La région pour	21.022 F

La taxe foncière sur les propriétés bâties (usine, commerce, maison d'habitations, biens communaux, etc...) a été de **647.719 Francs** ; dont :

Pour la commune :	434.144 F
Pour les syndicats :	20.543 F
Pour l'intercommunalité :	0 F
Pour le département :	140.301 F
Pour la région :	52.731 F

La taxe foncière sur les propriétés non bâties a été de **74.211 Francs** ; dont :

Pour la commune :	71.031 F
Pour les syndicats :	2.991 F
Pour l'intercommunalité :	0 F
Pour le département :	124 F
Pour la région :	65 F

La taxe professionnelle payée par les entreprises et les commerces de la Commune a été de **2.636.250 F** ; dont :

Pour la commune :	0 F
Pour les syndicats :	0 F
Pour l'intercommunalité :	1.488.440 F
Pour le département :	829.781 F
Pour la région :	318.029 F

A Saint-Vincent-de-Reins il a été payé en 1999 : **3.564.097 Francs** d'impôts directs locaux et il n'est revenu directement à la commune que **615.430 Francs** sur ce total et indirectement 219.560 Francs par l'état et 868.990 Francs par l'intercommunalité.

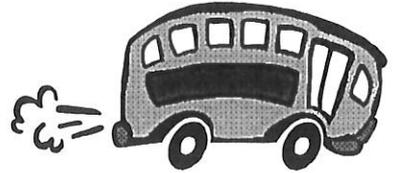
LE TRI DES DECHETS

A partir du 1^{er} juin 2000 la Communauté de Communes du Pays d'Amplepuis-Thizy a décidé de recycler les déchets et donc de les trier.

Depuis cette date il a été installé des poubelles de couleurs différentes pour réaliser cet objectif.

Vous trouverez un rappel de ces équipements. Merci de permettre d'avoir une commune de plus en plus propre.

LES AMIS DU VOYAGE



1^{er} jour : Jeudi 1^{er} juin, départ à 6 heures de St Vincent pour la Normandie. Après avoir pris un petit déjeuner à Chalon-Sur-Saône, nous poursuivons notre route en direction de Versailles. Notre repas de midi à proximité du château nous permet d'avoir un aperçu de ce lieu si réputé.

L'autoroute nous amène rapidement à Rouen. Un temps libre nous permet de découvrir cette ville notamment la cathédrale. Ensuite, nous allons directement à Lisieux, lieu de notre séjour.

2^{ème} jour : Le matin départ pour Cabourg, Houlgate, Villers-sur-Mer, arrivée à Deauville, station mondaine réputée. Nous apprécions son bord de mer et sa superbe plage, son casino, ses hôtels particuliers. Continuation par la route littorale jusqu'à Honfleur pour le déjeuner. Nous sommes tous séduit par ce charmant petit port très typique, et l'église Ste Catherine à Colombages, surmontée d'une double charpente en bois.

Puis, nous empruntons le pont de Normandie, magnifique réalisation qui nous amène aux portes du Havre. Retour par le pont de Tancarville, beaucoup plus ancien mais très spectaculaire. Ensuite arrivée à Coquainvilliers visite et dégustation de Calvados très appréciée par les messieurs. Retour à Lisieux pour le dîner et la nuit.

3^{ème} jour : Après le petit déjeuner, nous prenons la route pour les plages du débarquement. Visite du très intéressant musée d'Arromanches où nous déjeunons. L'après midi nous continuons jusqu'au cimetière militaire américain d'Omaha-Beach ? Arrêt et visite libre de ce lieu très impressionnant. Ensuite le monument commémoratif de la Pointe du Hoc où nous marquons une halte pour la visite. Retour par la Cambre et le cimetière allemand puis Caen où un tour d'orientation de la ville nous permet de découvrir les monuments qui échappèrent aux bombes de la dernière guerre. Retour à Lisieux pour la nuit.

Cette journée souvenir restera longtemps gravée dans les mémoires.

4^{ème} jour : Déjà, il faut penser au retour mais avant cela, nous allons visiter la basilique Sainte Thérèse de l'enfant Jésus avec ses belles mosaïques.

L'autoroute nous amène rapidement à Chartres. Avant le repas, nous avons un aperçu de la cathédrale célèbre pour ses vitraux. Malheureusement, il faut penser à rentrer. Notre casse croûte du soir nous réunit pour la dernière fois, nous arrivons vers 21 heures à St Vincent et nous nous quittons à regret.

Conclusion du voyage

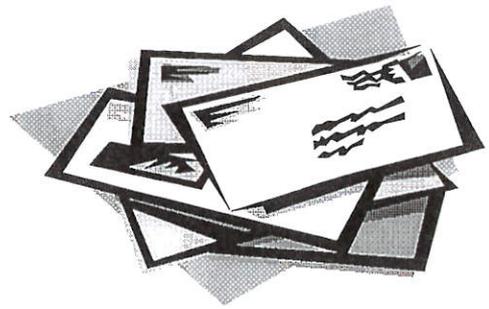
Une destination qui a été très appréciée de tous.

Côté météo : quatre jours sans parapluie en Normandie.

Pour ce qui est de l'ambiance alors là n'en parlons pas ; ce fut exceptionnel et un répertoire de chansons intarissable. Comme le dit si bien l'un des Amis du Voyage « 4 jours extraordinaires qui nous laisseront un souvenir inoubliable ».

A l'année prochaine.

LA POSTE



Vous avez une Poste à St Vincent de Reins.

Elle est ouverte tous les jours,

du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Le Samedi de 8 h 30 à 11 h 30

Elle vous offre tous les services :

• Le COURRIER bien sûr, mais aussi des Prêts à poster, plus besoin du timbre et d'une enveloppe.

- toute une gamme de colis prêts à expédier,
- les chronoposts...

• LES SERVICES FINANCIERS

- Les Comptes Chèques – les livrets – le Compte Epargne Logement – le Plan – le PEA – les SICAVS – et pourquoi pas la Bourse ?
- Mais aussi quantités d'autres services – un complément de revenus, un prêt d'épargne logement, par exemple.

Le Receveur, et les employés sont à votre disposition. Vous pouvez prendre rendez-vous au 04.74.89.60.13.



Les amis du voyage

Quels sont nos équipements ?

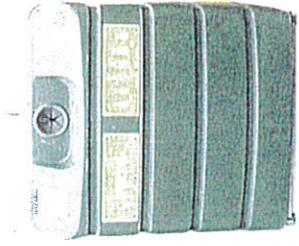
Les déchets à recycler :



BLEU :
papiers, journaux,
magazines



JAUNE :
les emballages



VERT :
bouteilles, pots et
bocaux en verre

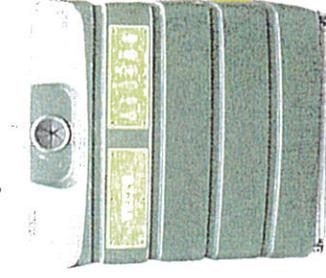
Le VERT

J'accepte :

Bouteilles (sans bouchon)



pots et bocaux en verre
(sans couvercle)



Les autres déchets :



Les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs plastique et déposées dans les conteneurs de regroupement disposés dans chaque quartier. Les déchets verts (végétaux) et les cartons ne sont pas admis à la collecte des ordures ménagères.

Ils doivent être déposés dans les déchetteries

Déchets verts :

Amplepuis - Bourg-de-Thizy - Cours-La Ville

Cartons :

Dans toutes les déchetteries.

Je n'accepte pas :



pots de fleurs, ampoules, vitres, miroirs, vaisselle, faïence, porcelaine.

GRIS : les ordures ménagères

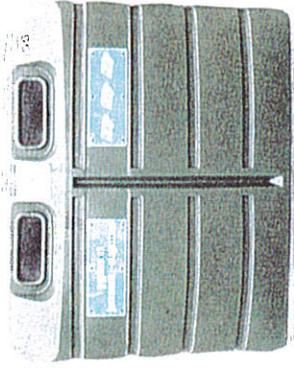
Un doute, je jette dans le conteneur d'ordures ménagères.



Le BLEU

J'accepte :

Papiers journaux, prospectus, magazines, revues



Je n'accepte pas :



papiers gras



films plastiques enveloppant
les revues et prospectus



Un doute, je jette dans le conteneur d'ordures ménagères.

Le JAUNE

J'accepte :



bouteilles et flacons en plastique

Boîtes métalliques



Briques alimentaires, cartonnnettes



Je n'accepte pas :



Bouteilles d'huile



Barquettes polystyrène



Petits pots plastiques



Films plastiques



Un doute, je jette dans le conteneur d'ordures ménagères.

L'ECOLE à Saint-Vincent

Durant 5 ans nous avons eu un nouveau directeur succédant aux frères maristes qui s'est dévoué pour faire avancer et transformer l'école avec l'ensemble des familles.

Nous le remercions et lui souhaitons bonne installation à Montmerle.

Le personnel de l'école se compose de quatre enseignants dont un directeur, d'une employée municipale responsable de la cantine et de deux employés OGEC comme aide pédagogique.



L'an 2000 à l'école CHAMPAGNAT

L'école, c'est QUI ?

C'est en cette fin d'année 88 élèves répartis en 4 classes :

- ⇒ 17 petite et moyenne section avec Martine VAUTRIN assistée de Maryse PIERREFEU
- ⇒ 22 grande section-CP avec Astrid CHILLET assistée d'Evelyne CATHELAND
- ⇒ 25 CE avec Huguette DEBISE (remplacée en début d'année par Sandrine VARLET)
- ⇒ 24 CM avec Vincent DARONNAT.

C'est aussi Martine PERRIN à la cantine.

C'est également B. CROZIER à la piscine et D. RIPOLLI en catéchèse.

C'est de plus 1 stagiaire du centre de formation des Professeurs d'école de Lyon, qui a pris en charge les CM pendant plusieurs semaines cette année.

C'est encore un Organisme de Gestion, animé par Mr J-P. PIERREFEU et Mme Ch. CHAMPALLE, et une Association de Parents présidée par Mr E. COTTIER.

Avec l'embauche de Mmes Catheland et Pierrefeu, rendue possible par l'aide de la commune, l'école dispose désormais d'un personnel stable, pour un meilleur service des enfants.



L'école, c'est QUOI ?

C'est bien sûr l'orthographe, le calcul, la lecture, la musique, le sport, les leçons, les évaluations, etc.

Mais c'est aussi des **activités à l'extérieur** qui facilitent tous ces apprentissages et **ouvrent les enfants sur le monde** qui les entoure.

Citons le stage de voile des CM en septembre, un spectacle de clown pour Noël, la visite de la déchetterie de St-Vincent, une exposition sur l'environnement en février, une sortie à Lyon sur la période gallo-romaine, une

sortie théâtre à Tarare en mai, un spectacle vidéo sur les saisons, une sortie sur les moutons et le pain dans une ferme en juin, mais aussi la piscine, la messe de rentrée de la catéchèse, et bien d'autres activités.

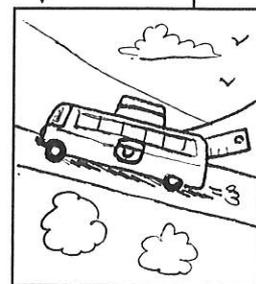
Le mois de mars a été marqué par l'opération "**Marathon 2000**" organisée en lien avec 3 écoles du secteur sous l'impulsion de l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre). 250 enfants se sont retrouvés au lac

des sapins pour des épreuves sportives ; "parrainées" par des parents, des amis, et une entreprise de St-

Vincent, ils ont permis de récolter 20 000 F au profit du BICE (Bureau International Catholique de l'Enfance).

Au plan national, 320 000 enfants ont permis de récolter 2 millions de F.

Bravo à tous !



L'APEL

(Association des Parents de l'Enseignement Libre)

L'Association de Parents s'est renouvelée cette année.

Nous remercions l'équipe précédente pour son action, qui a toujours cherché à répondre au mieux aux attentes des familles et des enseignants.

La nouvelle équipe

Le nouveau bureau est composé de Mr Eric COTTIER, Président, Mmes Valérie MACEL, Secrétaire, et Nadège GARDIAN, trésorière.

Le conseil d'administration de l'association compte en outre Mmes Isabelle BOY, Nadine FORAY, Marie-Claire LEITA, Véronique MURAT, Christelle PLASSE et Nathalie JACQUET.

L'équipe poursuit le travail de ses prédécesseurs en organisant une tombola, une fête de fin d'année avec un repas, pour financer de nombreuses activités au bénéfice de tous les enfants.

Activités subventionnées

Les fonds récoltés l'an dernier ont permis de financer les séances de piscine, les sorties à Lyon, à Tarare, dans l'Ain, du matériel pédagogique offert aux classes pour Noël, etc. A chaque fois, une petite participation est demandée aux familles pour permettre d'organiser plus de choses et pour rendre tout le monde participant.

A titre d'exemple, l'APEL a donné cette année 140 F par enfant pour la piscine, 90 F pour les activités de "découverte"; au total, cela représente plus de 400 F par enfant en moyenne.

Les ressources de l'association sont une subvention de la commune, le bénéfice des animations organisées et la cotisation demandée en début d'année.

DU CHANGEMENT POUR 2000-2001

Après cinq années passées à Saint-Vincent, j'ai demandé à être déchargé de la direction de l'école à la rentrée prochaine.

Jour après jour, j'ai essayé de rendre cette école plus conviviale, plus structurée et plus performante. Plus conviviale par la qualité de la relation éducative, par les occasions de rencontres, par le souci d'information des familles; plus structurée par une organisation pédagogique solide et actuelle, l'organisation du secrétariat de l'école, la mise en place d'un personnel adapté et stable, la redéfinition du rôle de chacun, l'élaboration d'un projet éducatif réfléchi par tous les "acteurs" de l'école; plus performante enfin par l'amélioration du niveau scolaire de l'ensemble

et la "remise en route" des élèves en échec scolaire.

Je pense que nous avons progressé. Je pense aussi qu'il reste beaucoup à faire et que la contribution de tous est nécessaire.

Je laisse la responsabilité à Mme VIDICAN, de Meaux-la-Montagne, à qui je souhaite tout le succès possible, avec l'aide de toutes les bonnes volontés.

Pour ma part, je prends la direction d'une école de 7 classes dans l'Ain, et quelques heures au centre de formation des professeurs d'école à Lyon.

Bonne route à l'école Champagnat !

V. DARONNAT



ACPG et CATM de St Vincent de Reins

Il est agréable pour nous d'ajouter un article au bulletin municipal.

Cela étant, il est important de signaler que nous nous sommes regroupés avec les ACPG (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre) en fin d'année 1972.

C'est toujours un plaisir de se retrouver ensemble pour le 11 novembre, malgré les disparitions de certains ACPG, et également des membres de nos CATM (Combattants Algérie – Tunisie – Maroc). Pour cela, nous demandons à leurs épouses de continuer d'être avec nous, afin de perpétuer le souvenir de leurs chers disparus.

Il y a cinq ans, le congrès inter - cantonal ACPG – CATM était organisé par le bureau dont le président était André GOUTTENOIRE. Cette année, c'était à nous d'organiser et d'accueillir les membres du canton. Une réunion avec une belle assistance et de nombreuses personnalités venues nous encourager et nous aider à maintenir entre nous amitié et solidarité. Vint ensuite le vin d'honneur offert par la municipalité. Un très bon repas s'en suivit dans une ambiance conviviale.

Du point de vue manifestations, nous avons renoué avec le concours de cartes, qui avait disparu de notre village depuis quelques années. C'est donc fin novembre 1999 que nous avons organisé ce concours, dont le résultat fut assez satisfaisant, malgré l'état des routes qui ne l'était vraiment pas. Le prochain sera le 18 novembre 2000 après midi.

Le samedi 13 mai, se déroulait le concours de boules cantonal CATM, qui malgré la pluie, réunissait 12 quadrettes. Une amélioration momentanée du temps nous permit de finir dans de meilleures conditions. Merci à tous les participants.

Les anciens combattants viennent de changer leur drapeau. Un grand merci à Monsieur DEVEAUX, CATM également, à qui l'on doit personnellement son financement.

Celui-ci fut porté pour la première fois, le dimanche 21 mai, au congrès départemental à Amplepuis par notre porte-drapeau, André MARCHAND.

Terminons par un merci à toutes et à tous, pour le bon travail effectué au cours de nos manifestations.

PAROISSE

Le Président
Georges NONY

L'inauguration de l'église par Monseigneur Louis Marie BILLE, Archevêque de LYON aura lieu le samedi 18 novembre 2000 à 18 heures.

Horaire des messes de juillet à septembre :
Juillet et septembre le dimanche à 10 heures 30.
Août : le samedi à 18 heures 30.

Messe au lac de Cublize : le dimanche 30 juillet à 10 heures 30 côté plage.

Coordonnées du prêtre responsable de la paroisse :
Père BRIDAY – 3, rue J.B. Fournier – 69240 THIZY - Téléphone : 04.74.64.03.83

Prêtre retraité résidant à Saint-Vincent-de-Reins :
Père BODET – Le Bourg.

COMITE DES FETES

Une nouvelle saison écoulée pour le Comité des Fêtes. A l'heure du bilan, le Comité des Fêtes peut se ravisir de la réussite du Téléthon 1999 au cours duquel nous vous le rappelons, 18.700 francs ont été récoltés grâce à la générosité de vous tous et la participation des sapeurs-pompiers (désincarcération d'un véhicule, extinction d'un feu), du club de Basket qui a réalisé aisément ses 1000 paniers, des coureurs cyclistes qui ont relevé le défi lancé : Parcourir 500 Km sur rouleaux réalisé en 7 heures 30, du club de judo et du club des anciens qui se sont spontanément joints à cette manifestation : Footing pour les uns ; gaufres et café pour les autres.

MARCHE : L'édition 99 a regroupé 320 marcheurs qui ont pu s'adonner aux joies de la cueillette des champignons durant leur randonnée et déguster dans une ambiance conviviale une omelette aux champignons préparée par nos bénévoles et dynamiques cordons bleus St Vincentais. Certes la marche de St Vincent reste une petite marche mais si cela nous permet de faire prévaloir la qualité de l'accueil ?... Pour vous donner une idée, pour la gestion de cette marche 50 bénévoles ont été nécessaires répartis sur différents sites et chargés de diverses tâches : balisage, relais (5), inscriptions, accueil et service des marcheurs au retour, préparation omelette... Le Comité des Fêtes essaye de gérer au mieux des tours de rôles en fonction des disponibilités de chacun. Si pour l'édition 2000 (24 septembre) vous avez ne serait-ce que 2 heures à nous accorder, n'hésitez pas à nous rejoindre nous ne sommes jamais assez nombreux...

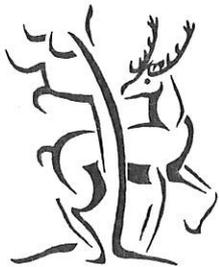
FETE PATRONALE : Au programme de 99, 5 associations se sont manifestées afin d'animer nos 3 jours de fête, le club de basket « concours de pétanque », les classes en zéro « Bal », le Comité des fêtes « Course cycliste » le Judo « Assiette anglaise », les boules des Filatures « Concours de boules mixtes ». La fête à elle seule donne une belle image du dynamisme associatif de notre village. Nous souhaitons que l'édition 2000 fondée sur les mêmes principes soit une réussite.

FOIRE : Des efforts anéantis par les caprices météorologiques : désistement de nombreux forains, annulation du spectacle des Pavalys. Madame pluie aura certes découragé de nombreux visiteurs mais les plus vaillants qui auront su l'affronter auront pu retrouver une nouvelle fois les grands standards de cette foire : Pesée du cochon chez les chasseurs, dégustation des couennes avec le Syndicat Agricole, repas chez les cafetiers de la commune. Des nouveautés, notamment avec le Syndicat Agricole qui a su éveiller et satisfaire notre curiosité en nous proposant une démonstration de sciage mobile, belle initiative. Foire artistique avec l'exposition de Monsieur POUSSARD « le bois des tonneaux » et l'exposition de Nathaly SALINAS, Nadège GARDIAN et Marie-Rose SALINAS (tableaux, pâtes à sel, chapeaux de dentelle) qui ont offert au profit de la myopathie une de leurs créations lors d'une tombola dont la recette de 1.130 francs sera reversée lors de la prochaine édition du téléthon. Merci à elles. Foire sportive avec le tournoi de Foot de l'Association des Jeunes.

Cette année aura lieu la fête cantonale à RONNO, les 16 et 17 septembre. Au programme, samedi : feu d'artifice pyrotechnique, suivi d'un bal populaire (entrée gratuite). Dimanche : messe, apéritif concert, repas sur place, défilé de chars « Notre Siècle », animations diverses, ferme vivante, orgue de barbarie, jeux.

St Vincent devra assurer la tenue d'une buvette, et animer un concours de boules au point. Certains d'entre nous participeront également au défilé en charge d'illustrer le thème suivant : LE LOTO (Créé en 1976) et la décoration d'une rue du village conformément au thème choisi. Avis aux volontaires et aux imaginatifs...

Pour info : Le Comité des Fêtes a fait l'acquisition d'un HOT DOGGERS. Nous vous proposons de le louer moyennant une location de 100 francs et le versement d'une caution de 500 francs (justifiée par le coût du bocal en verre très fragile dont le montant s'élève à 800 francs). Appareil disponible auprès de Monsieur Roger NOILLY.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

La saison 1999-2000 achevée, nous pouvons faire le bilan du gibier. 42 chevreuils au plan de chasse. Hélas, à cause en grande partie des jours de neige et de la tempête de fin décembre qui a changé quelque peu les postes et les passages des animaux, nous n'avons pu réaliser notre quota et il nous a fallu rendre quelques bracelets comme beaucoup de sociétés voisines autour de nous. Espérons que pour la prochaine saison Dame Météo sera plus conciliante et que nous pourrons chasser le chevreuil sans difficulté car, il reste quand même le gibier le plus important sur notre territoire et il nous procure de belles journées de chasse.

Le sanglier : la bête noire ; 4 furent tués sur notre commune, un peu moins de réussite que les années précédentes, faute peut-être aux jours de neige ou aussi quelque fois aux difficultés que l'on rencontre à le débusquer car c'est un gibier malin.

Le petit gibier n'est toujours pas très nombreux malgré peut-être une très bonne remontée du lièvre, quant au lapin, il reste rare.

A la dernière assemblée générale, notre conseil d'administration a vu le départ d'un de ses membres qui était de longue date au sein de l'association : André MARCHAND. A la fois membre du bureau et président de l'association pendant de nombreuses années, il a désiré laisser la place. Après toutes ces années, il peut être remercié pour son travail (ball-trap qui était de son époque et qui faisait engager une grosse responsabilité au président).

Jeannot DUDU qui lui aussi a été pendant longtemps membre et qui n'a jamais regardé son temps pour les corvées pour que la société marche, se retire à son tour après le malheur qui lui est arrivé l'an dernier et que toute la société dans son ensemble a regretté. Mais, tous les chasseurs sont heureux de le voir revenir avec nous cette saison et moi tout particulièrement.

Ils ont été remplacés à l'unanimité par Michel NONY et Daniel CATHELAND à qui je souhaite longue vie dans notre bureau, car ils sont comme leurs prédécesseurs, courageux et ils ne manqueront pas de faire tout leur mieux pour la société car la chasse à besoin de gens qui la défende surtout en ce moment.

Pour conclure, j'en viendrai au repas des propriétaires que toute la société s'est efforcée de réussir et en particulier aux chasseurs qui ont servi et préparé la salle et André FOUILLAND qui s'est occupé de cuisiner le gibier qui, je pense, a été apprécié de tous. C'est à travers ce repas cordial que la bonne entente continue à régner entre les chasseurs et les propriétaires exploitants agricoles, clé de la réussite de la chasse et surtout de l'avenir de la société.

A tous les chasseurs Bonne Saison 2000-2001.

Le Président
Michel CHAMPALLE

SYNDICAT AGRICOLE



St Vincentais, St Vincentaise,

Cette année, notre corporation a été moins mobilisée que l'an dernier.

En effet, seule une mobilisation qui s'est avérée plus symbolique que répressive a eu lieu à Vonnas dans le département de l'Ain et ce pour d'une part soutenir moralement notre confrère de OUROUX (on dit « vache folle » ! Mais qu'est ce que cela ? ? ?) et d'autre part, sans viser particulièrement cette entreprise, dire que nous subissons actuellement les dégâts d'une course à la productivité et qui fait défaut pour notre image de marque.

Ceci dit, au niveau communal, deux manifestations ont eu lieu :

La première le 10 octobre à l'EARL Billet au Col du Burdel, lors du « rendez-vous dans nos fermes ». Cette action menée avait pour but d'ouvrir les portes des exploitations contemporaines afin que la population ait une transparence complète envers l'agriculture. Cependant, chez nous, cette journée n'a pas eu le succès attendu ! J'en profite pour remercier Monsieur BILLET Yves qui a accepté toutes les contraintes engendrées par cette journée.

La deuxième fut la démonstration de sciage pour la foire. Le problème a été les intempéries de la matinée. Je n'en dirai pas davantage ! Malgré tout, je tiens à remercier toutes les personnes, elles se reconnaîtront, qui m'ont aidé pour le bon déroulement de cette journée.

Pour terminer et montrer que malgré les inconvénients de notre profession..., nous y croyons encore, je souhaite, au nom du syndicat de St Vincent la réussite à Gérard DUDU qui a repris le flambeau de ses parents à qui je souhaite une bonne retraite bien méritée.

Le Président.

Renseignements utiles

A.D.M.R.

L'aide aux familles.

Le service famille de l'ADMR propose une aide aux familles, à leur domicile, lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés temporaires qui les empêchent d'assumer leur quotidien. Cette aide peut-être apportée par une technicienne de l'intervention sociale et familiale ou par une aide à domicile.

Les motifs d'intervention sont les suivants : Grossesse : normale, pathologique. Maternité : naissance prématurée, normale, gémellaire, multiple, césarienne. Prévention (circonstances perturbantes et situation familiale difficile) : décès récent du père, de la mère, d'un enfant, séparation récente, situation familiale difficile. Surcharge : problèmes d'organisation familiale (famille nombreuse par exemple). Maladie : du père, de la mère, d'un enfant.

Les professionnelles qui interviennent au domicile des familles secondent les parents dans les tâches quotidiennes, les responsabilités familiales.

Afin de bénéficier d'un tel service, une participation financière est demandée aux familles. Selon les situations de chacune, des aides sont possibles (Conseil Général, CAF, MSA) afin de réduire le coût des interventions. L'ADMR effectue alors toutes les formalités administratives de demande de prise en charge.

Les communes où peut intervenir l'association ADMR d'AMPLEPUIIS sont : Amplepuis – Cublize – Meaux la Montagne – Ronno – Saint Jean la Bussière – Saint Vincent de Reins – La Chapelle de Mardore.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Le service famille d'Amplepuis au 04.74.89.33.37

L'animatrice de secteur : Mlle Fabienne REYNAUD

6, place Janisson 69170 TARARE au 04.74.63.80.98



Depuis le 1^{er} janvier 2000 une seule association gère maintenant l'ensemble du maintien à domicile (aide à domicile et soins) mais au départ nous étions trois : Le S.I.S.A.D. - L'association des familles de Cublize et le centre social de Amplepuis.

Les objectifs du service

Maintenir à domicile des personnes malades ou dépendantes. Eviter une hospitalisation. Faciliter une sortie d'hôpital en organisant une coordination permanente entre tous les intervenants, en améliorant la prise en charge des besoins d'hygiène et d'aide à la vie.

A votre service : une infirmière coordinatrice responsable du service – des aides-soignant(e)s – des infirmiers libéraux (au libre choix des personnes aidées) – des pédicures.

Le service de soins. Pour qui ?

Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (dans certains cas, le service peut aussi intervenir auprès de personnes plus jeunes).

Interventions à leur domicile, chez des parents, amis ou en résidence, foyer-logement, maison de retraite.

Quel que soit le régime d'assurance maladie.

Si besoin, 7 jours sur 7.

Que vous en coutera-t-il ?

Vous serez pris en charge sans participation financière.

Vous devrez seulement régler les honoraires : des médecins, des kinésithérapeutes et la pharmacie (remboursés par les organismes de Sécurité Sociale).

Vous devrez adhérer à l'association par une cotisation annuelle modique.

Les démarches :

La demande d'entrée se fera sur prescription médicale auprès de l'infirmière coordinatrice.

Responsable : Madame SIMONET Arlette téléphone : 04.74.89.05.76 – Télécopie : 04.74.89.37.47
Amplepuis : 12, rue du 11 novembre

Accueil : Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures 30

Antenne de Cublize – téléphone 04.74.89.54.39

Localités desservies : Amplepuis – Cublize – Meaux la Montagne – Ranchal – Ronno – Saint Appolinaire – Saint Bonnet le Troncy – Saint Jean la Bussière – Saint Just d'Avray – Saint Vincent de Reins – Les Sauvages – Thel – La chapelle de Mardore.

L'eau à Saint-Vincent-de-Reins

Saint-Vincent utilisait l'eau de ses sources situées dans les bois du Pavillon. Le réseau a été construit en 1942.

En 1966 Saint Vincent s'est rattaché au Syndicat Intercommunal de distribution d'eau Rhône Loire Nord qui regroupe 42 communes et couvre une population de 42.204 habitants (42.990 habitants en 1990). Et a un nombre d'abonnés de 19.313.

L'abonné individuel consomme en moyenne 92 m³ par an. Consommation stable depuis de nombreuses années.

L'eau du syndicat provient pour la majeure (environ 90 %) de la nappe alluviale de la Loire, à Commelle Vernay, où se situe la zone de captage exploitée par le syndicat.

Les ressources complémentaires sont issues d'une vingtaine de sources : sources de THIZY, COURS LA VILLE, ST VINCENT DE REINS, ST BONNET LE TRONCY, CUBLIZE, ST JUST D'AVRAY, ST APPOLINAIRE et ST CYR DE VALORGES.

En cas de problème majeur sur les ressources ou le réseau d'ossature, le syndicat peut bénéficier de ressources de substitution amenées par les collectivités voisines dans le cadre des interconnexions. Deux points d'échange sont possibles :

- 1) Avec la ville de ROANNE : transfert réciproque potentiel de 10.000 m³/jour
- 2) Avec le syndicat mixte d'eau potable SAONE TURDINE : transfert réciproque potentiel de 7.000 m³/jour (cette capacité étant actuellement de 4.000 m³/jour)

Il faut pomper en moyenne 100 litres d'eau pour en distribuer au robinet 64 litres par suite des pertes du réseau essentiellement. Ce rendement faible est normal vu la longueur de canalisations : 1.452.279 mètres (soit une moyenne de 61 mètres par abonné) car nous sommes en zone rurale moyennement peuplée.

Les industries (essentiellement textiles) au nombre de 110 consomment environ 24 % de la production, les municipaux : 3 %, les agricoles : 1 % et les collectifs : 6%, les domestiques : 66 %.

Grâce aux travaux réalisés d'interconnexion avec la Saône et la ville de Roanne nous avons pu avoir de l'eau courante au moment des crues de la Loire de mai 1999.

L'eau revient à environ 13.73 Francs du m³. La moitié pour la SDEI qui paye le personnel de distribution (28 personnes), l'entretien et l'autre moitié sert à payer les remboursements d'emprunts réalisés pour la construction des réseaux (canalisations, captage, pompage, etc...) et aux différents travaux de renouvellement et de connexion.

FOOTBALL

Le Conseil Général a attribué à la Commune 5 abonnements de l'Olympique Lyonnais pour les matchs de championnat de 1^{ère} division, saison 2000/2001 disputés au stade Gerland.

Ceux qui désirent une place doivent la demander en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat, au plus tard deux jours avant le match dans la limite des places disponibles.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- La bibliothèque est ouverte à tous, l'inscription est gratuite ; il convient de justifier de son identité à l'aide d'une pièce d'identité ou du livret de famille



- Les enfants de moins de 11 ans pourront s'inscrire s'ils sont accompagnés de leurs parents ou s'ils sont munis d'une autorisation parentale.
- Le prêt est gratuit, il est consenti pour 3 ouvrages et pour 2 cassettes ou CD, pour une durée de 15 jours.
- La consultation des usuels et ouvrages de référence est gratuite et se fait sur place.
- Tout document perdu ou détérioré doit être remboursé. Nous demandons aux lecteurs de ne pas réparer un livre abîmé mais de nous le signaler.

Statistiques de l'année 1999

120 personnes (82 adultes et 38 enfants) ont au moins emprunté un document dans l'année, par document on entend livre ou cassettes – CD.

Livres : romans et documentaires

1980 livres ont été empruntés : 1425, section adultes – 555, section enfants

Documents sonores

436 cassettes et CD ont été empruntés dont 71 pour les enfants.

Des étagères ont été achetées en complément de celles existantes.

La Bibliothèque départementale du Rhône nous prête entre 800 et 1000 livres et passe 4 fois par an et nous changeons ¼ du fonds à chaque passage.

Une somme de 10.000 Francs est inscrite au Budget de la Commune pour l'acquisition de livres et, à fin 1999, la Bibliothèque possède un fonds propre de 1500 livres.

Horaire d'ouverture

MERCREDI de 16 heures à 18 heures

SAMEDI et DIMANCHE de 10 heures à 12 heures.

Nous remercions l'équipe de bénévoles qui assure les permanences.

Nous remercions les personnes qui nous ont donné des livres.

AIMER LIRE ... C'est un moyen de développer son intelligence, un moyen de mieux connaître le monde où nous vivons. C'est un moyen de communiquer : si un ouvrage nous intéresse nous en faisons part à notre entourage.

BOULE DES "FILATURES"

Nombre de licenciés :

- 4^{ème} division : 27
- 3^{ème} division : 12

Malgré une baisse constante des licenciés dans le département, et ce depuis une dizaine d'années, la « Boule des Filatures » continue vaillamment son chemin.

Serge DESSEIGNE a bien voulu prendre la suite de notre regretté ami Jean-Paul VADEBOIN, en tant que Président.

SAINT VINCENT DE REINS est toujours bien représenté dans les concours officiels à l'extérieur.

Les rencontres boulistes du mercredi après-midi (si soleil il y a) animent le clos des Filatures.

Une participation plus active pour l'organisation des manifestations, serait très appréciée.

La Société remercie le siège des Boules « Le Relais de Reins » (chez Rachel) pour sa coopération.

LE BUREAU

POMPIERS

Vous avez encore des pompiers.

L'activité a baissé, surtout à cause des appels, qui sont maintenant plus filtrés, et les disfonctionnements entre le centre 18 et notre médecin (entre autre) ou peut-être avec vous.

Sachez que nous sommes toujours là, bien que départementaux, et n'hésitez pas à faire le 18 si le besoin s'en fait sentir. Bien sûr, si vous avez des difficultés avec les opérateurs, signalez-le moi ou à Monsieur le Maire.

Conseils pratiques : pour les insectes, vous pouvez composer le 04.74.89.67.49 et en cas d'urgence médicale, appelez si possible un médecin en attendant notre arrivée, cela vous fera gagner du temps.

De notre côté, nous continuons à nous former régulièrement et nous avons encore des jeunes qui frappent à la porte : trois pour cette année : Renaud GRATIER DE SAINT LOUIS, Anthony AUBERGER et Clément VIAL, mais ces deux derniers n'ont pas été retenus parce que l'âge d'engagement est récemment passé à 18 ans.

Notre effectif restera donc correct et semblable, cependant un des piliers de notre compagnie va partir à la retraite à la fin de cette année : François DEPIERRE.

Entré au corps le 1^{er} octobre 1966, soit trente quatre années de service, nous ne verrons plus guère de carrière de pompier volontaire aussi large. Soldat du feu exemplaire, nommé caporal le 04 décembre 1981, caporal chef le 04 décembre 1986, c'est cette année-là qu'il prend le titre d'adjoint au chef de corps et le rôle de trésorier de l'amicale. Il a toujours travaillé dans l'ombre et il y aura un grand trou à combler, tant au niveau opérationnel qu'associatif.

De ce côté, nous avons demandé à un fidèle de la compagnie, Jean Marc MURAT de se saisir de la caisse et vous pourrez compter sur lui si vous avez des dons à lui remettre.

Cela dit, je préfère encore que vous n'ayez pas besoin de nos services.

Louis VADEBOIN.



BASKET BALL

57 licenciés ont composé notre association cette année. 4 équipes étaient engagées en Championnat :

- Les mini-poussins qui ont bien débuté la saison et se sont un peu effondrés par la suite.
- Les poussins ont fait une saison moyenne.

Il faut dire que ces deux équipes étaient classées dans des poules très relevées.

- Les cadets, après une démotivation d'une partie de l'équipe, ont fait de très bons matchs sur la fin de la saison.
- L'équipe senior s'est bien comportée avec seulement quatre défaites sur l'ensemble de la saison, et termine troisième de la poule. Cette équipe également engagée en Coupe Clair Sport a perdu en demi-finale. Cette coupe (du Roannais) se composait de 32 équipes de 1ère série.

La saison prochaine s'annonce excellente puisque nous devrions avoir une équipe supplémentaire.

Bonne continuation à ce Club où règne une très grande amitié et une très grande motivation sportive.

Vive le basket et bon deuxième semestre à toutes et à tous.

Le Président
Daniel RAFFIN

Renseignements utiles

REGLEMENTATION

Par arrêté préfectoral n° RAA 2000-2561 relatif à la protection des forêts contre les incendies, il est interdit à toute personne, y compris les propriétaires de bois et leurs ayants droit, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations et reboisements dans le département du Rhône pendant la période s'étendant du 15 mai au 31 octobre de chaque année.

MAIRIE

Téléphone : 04.74.89.60.15 - Télécopie: 04.74.89.68.34

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI de 9 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures 30
SAMEDI de 9 heures à 11 heures

SECRETARIAT fermé le MERCREDI toute la journée.

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie, munis de leur livret de famille.

Parlons de sécurité

Tout au long de l'année, et plus particulièrement à l'approche de périodes propices, vacances d'été, fêtes de fin d'année, il est recommandé aux personnes âgées vivant seules ou isolées, de rester vigilantes à chaque instant. L'insécurité est partout, aussi bien dans les villes que dans nos villages.

Plus vulnérables, les personnes âgées sont souvent la cible d'individus sans scrupule, qui n'hésitent pas à user de stratagèmes en tous genres pour arriver à leur fin. Certaines précautions peuvent permettre à tous de continuer à vivre dans la quiétude et la sérénité.

Précautions à prendre :

- *Ne pas garder de grosses sommes d'argent liquide à la maison.*
- *Eviter de montrer son porte-monnaie garni de billets lorsque l'on fait ses courses ou au retour de la banque.*
- *Ne pas ouvrir sa porte à n'importe qui. S'assurer d'abord de la personne qui sonne ou qui frappe, avant d'ouvrir. N'ouvrez pas aux inconnus.*
- *Ne pas laisser entrer les démarcheurs en tous genres qui vendent des matelas, des chaises ou autres choses, ou aux personnes qui se proposent d'effectuer le ramonage de votre cheminée. Si vous avez un doute, prévenez les voisins, la famille, la mairie ou la gendarmerie.*
- *Demander aux personnes qui se disent de l'E.D.F., des services du Gaz, Téléphone ou autres, de vous montrer leur carte.*
- *Ne pas céder aux sollicitations faciles ou alléchantes de placements financiers, d'achats divers.*
- *Ne pas prêter votre argent aux personnes que vous ne connaissez pas ou peu.*

Dans toutes les circonstances, si un fait vous semble suspect, relevez l'immatriculation de la voiture et n'hésitez pas à faire appel à de l'aide et de signaler le tout à la gendarmerie (téléphone 17 gratuit) ou bien lorsque vous voyez les gendarmes près de chez vous.

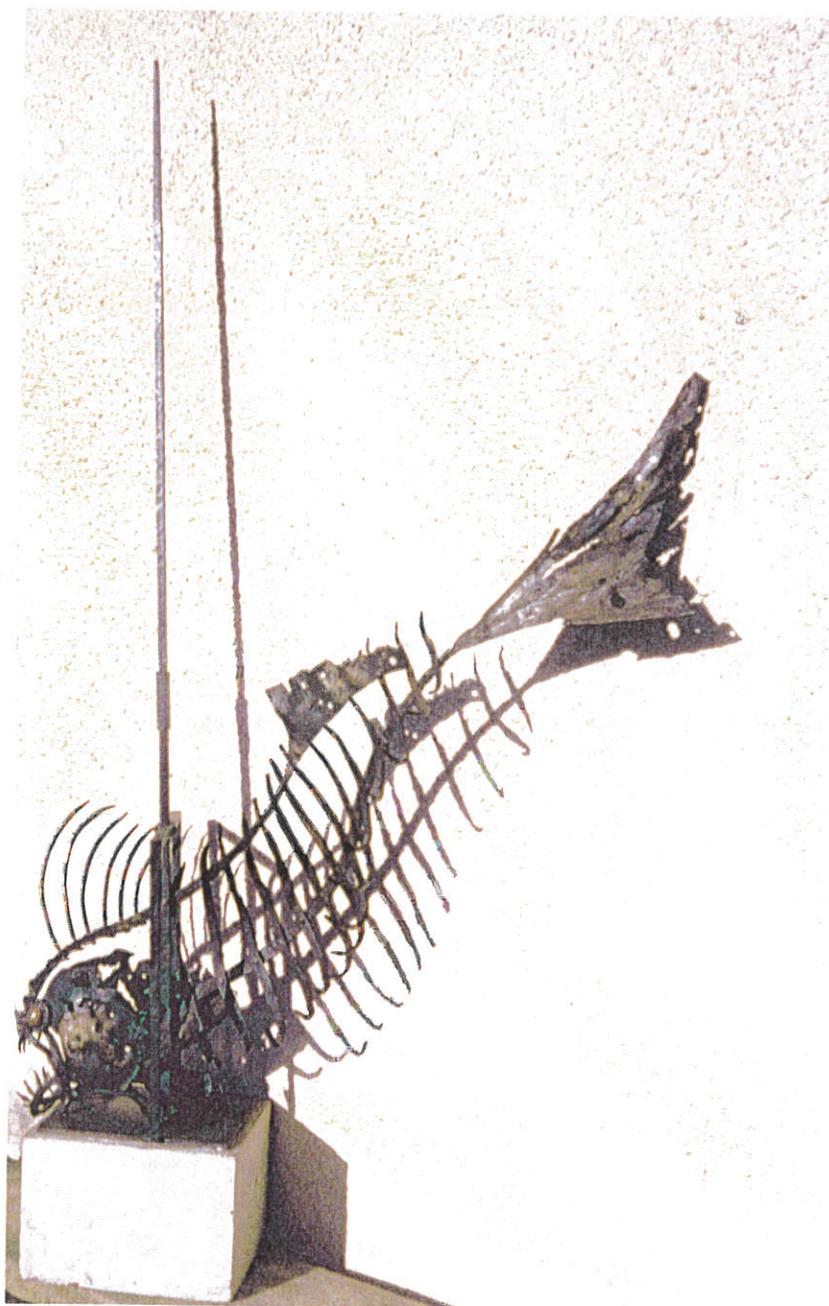
En cas de besoin de secours, appelez les Sapeurs Pompiers (téléphone 18 gratuit).

Ces précautions ne sont que de simples rappels à la prudence, qu'il faut prendre naturellement et aussi régulièrement, afin qu'ils deviennent automatiques.

Merci à tous.

Adjudant GOUNY
Commandant de la Gendarmerie de Amplepuis

SAINTE-VINCENT-DE-REINS
BULLETIN MUNICIPAL



« Le Trident de Neptune »
Don de Jean LACHAIZE
A la Commune

N° 17 - Août 2000